

Augmentation de la maltraitance des enfants, quelle est la situation dans le Jura ?

Sophie Guenot (PCSI)

Les enfants sont exposés aux violences physiques, psychologiques et sexuelles qui peuvent survenir à l'école, dans leur communauté, en ligne ou chez eux. Quelle que soit la forme qu'elles prennent, elles peuvent entraîner des répercussions graves et permanentes. Selon les statistiques nationales, basées sur les réponses de 20 cliniques et recensées pour la quatorzième fois, les cas de maltraitance en Suisse ont augmenté de 14% en 2022. La répartition des cas dénombrés est la suivante :

- 30% par négligence.
- 28% de maltraitance physique.
- 27% de maltraitance psychologique.

L'étude montre aussi que les filles sont plus souvent maltraitées que les garçons, avec 56% des cas. Dans les trois quarts des faits, les auteurs appartiennent à la famille proche.

Ainsi nous sommes alarmés et questionnés face à ce fléau. Cette situation est peu documentée dans le Jura, nous questionnant et nous amenant à poser les questions suivantes au Gouvernement :

1. **A-t-on connaissance de statistiques cantonales sur la maltraitance des enfants ?**
2. **Si oui, notre Canton connaît-il aussi une recrudescence de ce fléau ?**
3. **Connaît-on le type de maltraitements auxquelles nous devons le plus souvent faire face ?**
4. **Existe-t-il un plan de prévention pour lutter contre cette problématique ?**
5. **Quelles sont les actions mises en place lors de maltraitance infantile ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Sources :

- Statistique nationale de la maltraitance des enfants
- Dr. Dörthe Harms Huser, Leitung Kinderschutzgruppe Leitende Ärztin Klinik für Kinder und Jugendliche Kantonsspital Baden

Sophie Guenot (PCSI)

Co-signataires

- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Emilie Moreau (PVL)
- Patrick Chapuis (PCSI)

- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Thomas Schaffter (PCSI)
- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Vincent Wermeille (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 06 septembre 2023